

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 089-200042356-20250610-32_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le dix juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes à TISSEY, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	<u>Etaient présents</u> : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Lionel MATHEY Bernouil : M. Patrice LAUGELOT CCCVT : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Chichée : M. Sylvain JACQUINOT Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN Dye : M. Bertrand BERLOT Epineuil : M. Yann WOJCIECHIWICZ Fleys : M. Xavier COLLON Fulvy : M. Robert HERBERT Gigny : M. Denis DUTARTRE Jully : M. François FLEURY Junay : M. Dominique PROT Molosmes : M. Dominique BUSSY Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Serrigny : Mme Nadine THOMAS Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Philippe GERTNER, M. Jean-François FICHOT Tronchoy : M. Jacques TRIBUT Villon : M. Anthony BELLEGANTE CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, Mme Nadine THOMAS, Mme Véronique BURGEVIN.
<u>Nombre de délégués</u> : - En exercice : 56 - Présents : 38 - Absents : 18 dont ayant donné Pouvoir : 0 - Votants : 38	<u>Délégués titulaires absents excusés supplés</u> : Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER est suppléé par Monsieur Lionel MATHEY Chichée : Mme Nathalie OUDIN est suppléée par M. Sylvain JACQUINOT Epineuil : M. Alain BŒUF est suppléé par M. Yann WOJCIECHIWICZ.
<u>Compétence EAU</u> : <u>Nombre de délégués</u> : - En exercice : 49 - Présents : 31 - Absents : 18 dont ayant donné pouvoir : 0 - Votants : 31	<u>Délégués titulaires absents excusés non supplés</u> : Censy : M. Alexandre BARDET Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Pasilly : M. Julien GROGUENIN Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Vezennes : M. Laurent SEURAT.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u> : <u>Nombre de délégués</u> : - En exercice : 20 - Présents : 16 - Absents : 4 dont ayant donné Pouvoir : 0 - Votants : 16	<u>Délégués titulaires absents non excusés supplés</u> : Bernouil : M. Gilles VAUGEOIS est suppléé par M. Patrice LAUGELOT CCCVT : M. Stéphane AUFRERE est suppléé par M. Xavier COLLON Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE est suppléé par M. André MLYNARCZYK CCLTB : Mme Delphine GRIFFON est suppléée par M. Robert HERBERT.
<u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</u> : <u>Nombre de délégués</u> : - En exercice : 5 - Présents : 5 - Absents : 0 - Pouvoir : 0 - Votants : 5	<u>Délégués titulaires absents non excusés non supplés</u> : Bêru : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Cheney : M. Thomas GRAPIN Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Vezennes : M. Georges CUSSAC Viviers : M. Christian PICQ Yrouerre : M. Gilles GARNIER.
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Jean-Louis GONON, Maire délégué de Nuits-sur-Armançon.
	<u>Date de convocation</u> : 30 mai 2025
	<u>Délibération n° 32-2025</u>
	<u>Objet</u> : FINANCES- Budgets EAU - ouvertures de crédits

Monsieur le Président expose au comité syndical que les titres émis par l'ex SIAEP Châtel Gérard en 2016 et 2017 pour des redevances perçues au titre de la DSP en 2015 et 2016 sont erronés et impliquent le reliquat d'une dette de TVA pour SUEZ qui n'est pas due.

Afin de régulariser la situation, il convient d'annuler ces écritures et de les réémettre correctement par :

- L'émission de mandats d'un montant total de 37 065,66€
- L'émission de titres d'un montant total de 30 888,04€ HT

Il a été inscrit au Budget Primitif 2025 au c/678 uniquement le delta arrondi à 6200€ (au lieu de 6 177,62€).

Aussi, Monsieur le Président propose au comité syndical d'ouvrir des crédits comme suit :

- En dépenses au c/678 « autres charges exceptionnelles » : 30 900€
- En recettes au c/7068 « autres prestations de services » : 30 900€

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à 38 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- ***ACCEPTE cette proposition***
- ***AUTORISE Monsieur le Président à en poursuivre l'exécution.***

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le président,

Rémi GAUTHERON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de DIJON dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, par voie postale au 22 rue d'Assas-21000 DIJON ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr